



Volet B

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17123179

TRIBUNAL DE COMMERCE

16 AOUT 2017

DIVISION MONS

Greffe

N° d'entreprise : 0820 260 209

Dénomination

(en entier) : **BELGIUM CABLE PARK SA**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Anonyme

Siège : Rue de la Hamaide 79 - 7333 Tertre

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démission-Nomination-Mandat

BELGIUM CABLE PARK SA

RUE DE LA HAMAIDE 79

7333 TERTRE

TVA BE0820 260 209

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.

En ce 30 JUIN 2017, s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de

BELGIUM CABLE PARK SA sis Rue de la Hamaide 79 -7333 TERTRE.

Présences : MARQUAIS ANTOINE – ALICE COSTA

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur MARQUAIS Antoine, administrateur-délégué de la société

La totalité du capital étant représenté et bien que l'Assemblée générale n'ait pas été convoquée par lettre recommandée, elle est considérée comme valablement constituée.

Monsieur MARQUAIS expose l'ordre du jour :

1-DEMISSION DE SEBASTIEN DOSSOU

2-NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR

3- MANDATS DES ADMINISTRATEURS

1 DEMISSION DE SEBASTIEN DOSSOU

Suite à la lettre de démission de Sebastien Dossou, le conseil d'administration prend acte de la démission de Sébastien Dossou à dater du 31/05/2017

2 - NOMINATION ALICE COSTA

L'assemblée générale approuve à l'unanimité la nomination de Alice Costa comme administrateur avec effet au 31/05/2017

3- MANDATS DES ADMINISTRATEURS :

A L'issue de l'assemblée générale du 30/6/2017, l'assemblée générale approuve à l'unanimité les mandats des administrateurs pour une durée de six ans à dater du 31/5/2017

Marquais Antoine : Administrateur -Administrateur délégué : mandat 31/5/2017 -31/5/2023

Costa Alice : Administrateur : mandat 31/5/2017-31/5/2023

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée, lequel est signé par tous

MARQUAIS ANTOINE

ADMINISTRATEUR DELEGUE

ALICE COSTA

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 25/08/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiersAu verso : Nom et signature